

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard 6 Mois 9 fr. 12 fr. Un An 17 fr. 20 fr.
Autres départements et l'Algérie 6 fr. 11 fr. 20 fr.
Étranger (Union postale) 9 fr. 17 fr. 30 fr.
Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 12.720 - TRENTIÈME ANNÉE - DIMANCHE 30 AOÛT 1914
LE NUMÉRO 5 CENTIMES
75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

ANNONCES
Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. - Réclames : 2.75 - Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 20 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

LA GUERRE

Marche victorieuse de l'armée russe

TROIS CROISEURS ALLEMANDS DÉTRUITS PAR LA FLOTTE ANGLAISE

Chronique Parisienne

Boyens forts. — Les petites mains. — Le footing. — Une bonne Française. — Les nouvelles, vraies ou fausses. — Guerre aux bavards ! — La carte de guerre

L'heure est grave : personne ne l'ignore. Paris organise sa défense, avec l'espoir de ne pas avoir à l'utiliser ; cependant, la leçon du passé fut assez dure pour que nous ne nous rendions pas coupables de la moindre négligence. S'il y avait lieu, on serait prêt. Sans crise, on a modifié le gouvernement : le public a dit : Soit ! si on l'a fait, c'est qu'il fallait le faire. La discipline morale des dirigeants est si complète que les dirigeants ont le devoir étroit de ne pas commettre une faute.

Dans la ville, une à une, presque toutes les boutiques se sont rouvertes et la vie a recommencé, non pas normale, mais essayant de le redevenir.

Les chantiers se remplissent de travailleurs ; nombre d'industriels, engagés, en attendant, un personnel nouveau afin de diminuer le chômage et la misère.

Il reste à l'administration le très grand souci de centraliser les ressources que procure la charité, en sorte que, disséminées sur nombre de points, ces ressources vraiment très grandes ne fassent point l'effet d'une goutte d'eau versée dans la mer !

Afin, aussi, qu'il n'y ait point d'abus ! que les secours ne courent pas d'une soupe à l'autre, d'une caisse à l'autre caisse. C'est là une mesure de prévision, d'ordre et un gros travail de surveillance.

Dans ces choses, en apparence minimes, se révèle une bonne administration. En effet, on donne beaucoup ; faut-il donner aveuglément ?

Non, certes ! Or, c'est donner aveuglément que de ne pas s'assurer que les gens secourus ne le sont pas dans plusieurs permanences. C'est pourquoi, il est sage de s'adresser aux mariées, soit pour réunir et centraliser le produit des caisses particulières, soit pour faire savoir ce qui a été donné et à qui.

Enfin, il est opportun plus que jamais de faire travailler tant qu'on le peut : la femme qui peut gagner sa vie par son travail ne doit pas enlever le pain réservé aux sans ressources.

Dans les départements qui entourent Paris, on a su utiliser pour le travail de la moisson les petites mains et les mains faibles ; cela devrait être fait partout.

Dans le marais et les pépinières, les femmes travaillent, récoltant les légumes, cueillant le fruit. Pourquoi cette manière d'agir ne se pratique-t-elle pas dans tous les pays ? L'ouvrage se ferait moins vite que par la main des hommes ; cependant il se ferait, ce qui vaudrait mieux que de perdre une récolte en entier en gémissant sur le manque de main-d'œuvre.

Dans l'enceinte de la capitale, certains trams ont repris leur service ; les autres, le public le sait, sont dans l'Est, véhiculant les blessés ou transportant les vivres. Quand quelqu'un le rappelle à une personne qui se plaint, les plaintes cessent aussitôt. On s'est, d'ailleurs, réhabilité à marcher : l'économie avant tout de son temps, le Parisien qui prenait l'auto pour parcourir un kilomètre, s'avise de se servir de ses jambes et s'étonne de s'en trouver bien. Le footing (la marche) combat avantageusement l'arthritisme dont nous souffrons tous.

Ce remède-là est à la portée de toutes les bourses et on peut dire qu'il est bien parisien, car les courses sont longues dans la capitale, il est vrai qu'on y a le pied lesse, les vendeurs de journaux qui volent plutôt qu'ils ne marchent, en fournissent la plus étonnante preuve.

Mais voici qu'ils vont moins travailler : le gouvernement, en effet, défend que les journaux publient plus d'une édition par jour. Applaudissons franchement à cette mesure : les éditions successives au cours desquelles trois ou quatre lignes intéressées servaient de prétexte, affaiblissaient la population. On achetait tout, de confiance ; on s'attachait à tout travail pour, évidemment, lire ces lignes parfois insignifiantes ou fautes de répétitions.

Trop de papier, trop de papier ! et cette multiplicité des feuilles tenait la ville en état de fièvre ; or, nous avons besoin de calme, de réflexion surtout et nous rendons, nous civils, le meilleur service au pays, en nous abstenant de commenter passionnément les choses de la guerre. L'inconvénient des excès de langage et de plume n'est affirmé récemment de la manière la plus fâcheuse.

Par exemple, il n'est guère possible de passer sous silence le fait dont la Provence s'est, à juste titre, profondément émue.

Au cours de cette guerre abominable, nous nous sommes tous fait un devoir de surveiller sévèrement notre conduite. On nous a recommandé la prudence, le silence ;

nous avons strictement obéi. Il est même arrivé que des citoyens ou des citoyennes aient été emprisonnés pour s'être avisés de répandre inconsidérément des nouvelles erronées ; ce fut donc avec stupeur que l'on vit une feuille parisienne publier un article infiniment regrettable, sous la signature d'un sénateur.

Certains journaux, en déplorant le fait, ont enveloppé leur blâme de belles phrases bien entortillées ; il eût mieux valu user de moins de ménagements et que le signataire en prit pour son grade. La Provence s'est chargée de repousser avec un dédaigneux flegme l'accusation portée par lui aussi bien que ses pitoyables excuses.

Au reste, le sénateur dont il s'agit n'a pas dû voir, sans en souffrir dans son amour propre, ses homonymes décliner tout lien de parenté avec lui et les honnêtes petits frontons double crème, protester qu'ils ne lui doivent rien, qu'il n'est même pas leur parrain.

Quand chacun reste dans son devoir, il n'y a plus de querelles au sein du pays ; il ne s'en produit que si une faute est commise.

Les partis laissent tomber leurs étiquettes ; on se retrouve tous unis : Paris et la province ne font qu'une France ; les opinions opposées disparaissent ne laissant apparaître que des Français.

Il n'y a pas plus de trois jours, une Française d'esprit et de traditions monarchiques, me disait : Pour telle et telle raison, je n'ai jamais été républicaine ; je le suis maintenant ; parce que devant l'organisation de la défense, je ne veux plus séparer mon pays de son gouvernement.

Comme voilà de belles paroles et qui sortent d'un très grand cœur ! Je ne puis croire que cette opinion soit isolée : nombreux sont ceux qui pensent ainsi sans le dire avec la même simplicité.

Et maintenant, soyons surtout patients. Gardons-nous d'accepter les nouvelles, sans en attendre la confirmation officielle.

Il est impossible de citer toutes les sottises qui circulent, et tous les potins, et toutes les dangereuses erreurs que l'on colporte, que l'on commente.

Ici, c'est un particulier qui crée une légende au sujet de tel ou tel aviateur ; là, c'est une grande babillarderie qui vient d'apprendre que dans les torts un fusille « un tas d'individus » tant espions que rétrogrades... tout le temps !

Ici, on tient la partie pour perdue ; ailleurs, on annonce que les Russes sont à quatre kilomètres de Berlin (sans la carte, ils ne sont même pas à 25 centimètres) !

Guerre aux bavards ! mais, empêchez-les de la rivière de couler, les langues de parler ! Et, comme dit le fabuliste, en cette occasion :

On connaît
Bon nombre d'hommes qui sont femmes !

Les cartes de la guerre !... tout le monde s'arrête devant et l'observateur n'est pas peu étonné de constater la naïve ignorance de ceux qui les examinent avec une louable et méridienne attention.

Les cartes de la guerre et la Vistula comme ils cherchent l'aiguille dans une botte de foin ; ils ont peine à découvrir la situation de Tilsit ; Dresde leur est plus familière mais non pas Bromberg. Il en est qui sont tout étonnés de rencontrer sous leur onglet Auerstaedt et Friedland.

Et ces là, puissons-nous ne jamais oublier, qu'apparait le grand détail de l'enseignement ! Rares, très rares sont les premiers qui ont appris, dans des géographies merveilleusement préparées, l'Europe, rien que l'Europe. Les petits atlas surabondent, la grande carte détaillée que l'on travaille un livre d'une main, un bâton de l'autre — est trop incomplète, en tous cas trop sommairement étudiée.

Connaissions l'Europe, les grands fleuves, leurs affluents, leur parcours, les villes principales, la configuration d'un pays, les places fortes, etc.

Deaucoup d'écoles et un an de plus à l'école, la dernière année devant être postérieure à l'examen, est-à-dire débarrassée de tout autre souci que celui d'apprendre, de bien apprendre et de savoir.

Afin que, dans quarante ans d'ici, nos fils aient l'air un peu moins ahuris devant les cartes de guerre.

Et surtout, pour tout, qu'en ce temps-là, nous n'aurons aucune guerre ; mais l'avenir est un livre fermé.

UNE MARSEILLAISE

L'annistie et les déserteurs de la Marine

Paris, 29 Août.
La loi du 5 août 1914 a accordé le bénéfice de l'annistie aux insoumis et déserteurs qui, dans un délai déterminé, se seront présentés volontairement devant une autorité française, pour être incorporés dans les équipages de la flotte. M. Augagneur, ministre de la Marine, a pensé qu'il serait équitable d'accorder par voie de mesure gracieuse, une mesure analogue aux insoumis et déserteurs qui, ayant fait leur soumission à une date antérieure à celle du 5 août 1914, subsistent actuellement dans des prisons maritimes, la peine à laquelle ils ont été condamnés.

M. Augagneur a invité en conséquence les préfets maritimes à lui adresser, dans le plus

Renements

La diplomatie de l'Allemagne, moralement parlant, vaut son armée ; nous voudrions dire que l'une n'est pas moins digne que l'autre du mépris public.

Les nouvelles révélations du Livre Blanc anglais sur les négociations qui précéderont la rupture des relations diplomatiques entre l'Angleterre et l'Allemagne jettent d'étranges clartés sur la mentalité en même temps que sur la moralité, ou plutôt l'immoralité, des pirates de la Wilhelmstrasse. Comme l'Angleterre s'obstinait très loyalement à déclarer que la violation de la neutralité belge par les troupes allemandes serait considérée par elle comme un casus belli, le chancelier se montra stupéfait d'un tel scrupule. Et il demanda à l'ambassadeur d'Angleterre comment il était possible que « pour un mot » à pour un simple morceau de papier, la Grande-Bretagne pût faire la guerre...

Pour un mot ! Pour un simple morceau de papier ! Ainsi, pour M. de Bethmann-Holweg et pour son pays la neutralité n'était qu'un mot sans importance, le traité qui garantissait cette neutralité n'était qu'un morceau de papier sans importance. Est-ce que vraiment un grand pays comme l'Angleterre pouvait se battre pour de pareilles misères ?

Nous ne voyons pas qu'il soit possible d'imaginer une chose plus abjecte. Notez que l'Allemagne avait elle-même donné sa signature à ce traité.

Les autres puissances garantes de la neutralité belge avaient également donné leurs signatures. Le « simple morceau de papier » si cavalièrement traité par la chancellerie allemande, avait l'importance que lui donnaient ces signatures des puissances ; il avait l'importance d'un traité par lequel les puissances s'étaient engagées d'honneur.

Il n'y avait qu'une puissance en Europe qui fut capable de déclarer qu'une parole donnée ne compte pas, qu'une signature donnée ne compte pas, qu'un engagement d'honneur ne compte pas. Et cette puissance est l'Allemagne. Elle renie sa signature au traité garantissant la neutralité belge comme elle renie les signatures qu'elle a données aux conventions de la Haye abominablement violées par ses soldats chaque jour, comme elle renie toutes les traditions de pitié et d'humanité qui sont l'honneur du monde civilisé.

En présence de l'ignominie de tous ces reniements qu'attend la flétrissure de l'histoire, est-il possible que l'on trouve encore en Europe — l'Autriche exceptée — une nation pour se lier par contrat avec le monstrueux pays qui ose se glorifier misérablement de ne pas faire honneur à sa signature ?

CAMILLE FERDY.

La Chasse aux Aéroplanes allemands

Paris, 29 Août.
Le Journal de Maine-et-Loire publie cette intéressante lettre d'un maréchal des logis qui lui a été communiquée par la famille :

« Je vous dirai d'abord que j'ai été tout de suite envoyé aux postes avancés de la place de... artillerie de forteresse, pour y installer des pièces de siège ; je n'y suis pas resté longtemps ; me voilà maintenant à... où j'ai un poste de surveillance des plus sérieux au milieu de caisses d'obus, de boîtes de munitions, etc., etc. Si cela venait à sauter, c'est Guillaume qui serait content, mais il n'y a pas de danger, on ouvre l'œil et le bon... »

J'ai été nommé maréchal des logis chef pour avoir arrêté, dans le train de Dijon, l'espion allemand, comme je le racontais dans ma dernière lettre ; un galon de plus, ça fait toujours plaisir. Plusieurs aéroplanes et dirigeables allemands sont venus jeter des bombes sans succès sur la fort. On les a bombardés, et ceux-là ne reviennent jamais le Rhin ; on a détruit un à... un autre à... et un troisième à... Au moment où j'étais en bombardant un autre. D'un coup, je vois très bien les obus éclater ; je crois même qu'il est touché. Nous ne savons rien, absolument rien ; ni, pas de journaux, on ne dit rien. La place est ici considérée comme impenetrable, c'est formellement armé partout.

Me voici complètement refait à la vie militaire. Je suis d'abord resté trois nuits sans dormir ; mais maintenant, ça va tout à fait bien ; la nuit, il n'y a rien à dire, on a un œil sur tout. La viande est excellente ; on suçote au vin par le café et le rhum éten-

dus d'eau. Ne vous faites pas de tourments inutiles ; tout ira bien et ça ne durera pas longtemps...

Les troupes allemandes sont fourbues et démoralisées

L'humanité dit que la personne chargée de distribuer au ministère de la Guerre les communiqués à la presse aux journalistes, a déclaré :

Le ralentissement allemand est dû évidemment pour une large part à l'état de fatigue des troupes allemandes, qui est, chez elle comme chez nous, extrêmement grand. En voici un exemple :

Un combat se livrant à forces égales entre Français et Allemands dans les bois de Rambervillers fut sans issue, les troupes ayant fini des deux côtés et par lassitude à se retirer du bois.

Il est certain, d'autre part, d'après les récits concordants de divers prisonniers officiers ou autres, que les troupes allemandes souffrent beaucoup du manque de vivres ; elles semblent ne s'être pas attendues à rencontrer une résistance aussi rude, et elles ont maintenant le sentiment d'être engagées dans une lutte effroyable.

D'autre part, les troupes allemandes ont subi des pertes considérables ; par exemple leur 112^e et leur 142^e régiments ont été fondus en un seul, et malgré cette fusion l'effectif de l'unité reconstituée n'est que de soixante hommes par compagnie.

La récompense des héros

Paris, 29 Août.
Le général commandant l'armée a cité à l'ordre de l'armée :

Le sous-lieutenant Viala, du 4^e bataillon de chasseurs, qui est tombé mortellement frappé le 20 août, au moment où, à la tête de sa section, il prononçait une contre-attaque à la bataille de Pola.

Le sous-lieutenant de Castelnaud, du 6^e bataillon de chasseurs, qui a fait preuve du plus grand courage au cours du combat du 20 août. Ayant pris le commandement de sa compagnie, il a tenu tête à l'ennemi pendant cinq heures et a été tué au moment où il venait de le rejeter en arrière par une vigoureuse contre-attaque.

Les sous-lieutenants Devic, Picard, Monnier et Guillemin, du même bataillon, qui ont été tués au cours du combat du 20 août à la tête de leur troupe.

Les citations à l'ordre de l'armée de ces officiers, sont les suprêmes récompenses qui puissent être accordées à eux et à leurs familles.

L'Italie contre l'Autriche

Genève, 29 Août.
La « Zürcher Zeitung » publie une correspondance de Rome d'après laquelle la guerre austro-italienne ne serait plus qu'une question de semaines.

Malgré tous les démentis, l'existence d'un accord anglo-italien paraît très probable. On en trouve les indices dans les faits suivants : L'autorisation donnée aux houillères anglaises d'exporter du charbon en Italie ; les conversations particulièrement fréquentes entre le marquis San-Giuliano et l'ambassadeur d'Angleterre à Rome ; le bruit d'un emprunt que la France et l'Angleterre accorderaient à l'Italie ; l'attitude de l'Italie en présence des opérations de la flotte franco-anglaise dans l'Adriatique.

La guerre serait fatale

Genève, 29 Août.
Le « Zürcher Zeitung » publie une correspondance de Rome d'après laquelle la guerre austro-italienne ne serait plus qu'une question de semaines.

Malgré tous les démentis, l'existence d'un accord anglo-italien paraît très probable. On en trouve les indices dans les faits suivants : L'autorisation donnée aux houillères anglaises d'exporter du charbon en Italie ; les conversations particulièrement fréquentes entre le marquis San-Giuliano et l'ambassadeur d'Angleterre à Rome ; le bruit d'un emprunt que la France et l'Angleterre accorderaient à l'Italie ; l'attitude de l'Italie en présence des opérations de la flotte franco-anglaise dans l'Adriatique.

Sur mer

La fin du corsaire allemand « Kaiser-Wilhelm-der-Grosse »

Les équipages des bâtiments marchands anglais, coulés par le corsaire allemand Kaiser-Wilhelm, ont été débarqués ici. Ils ont été envoyés à la prison de la ville de Liverpool, où se dirigeait l'Angléterre, fut capturé par le Kaiser-Wilhelm, et l'équipage transporté à bord de celui-ci, qui fit ensuite sauter le Nyanga en le dynamitant. L'équipage fut conduit à la côte du Rio-de-Oro, où il resta depuis le 17 jusqu'au 26 août.

Le corsaire High-Flyer se présenta à l'horizon et ouvrit le feu sur le corsaire qui fai-

dit du charbon avec les croiseurs allemands Magdeburg et Bethania. Un projectile atteignit à l'épave le Magdeburg, qu'il endommagea sérieusement et le Kaiser-Wilhelm fut coulé.

La dépêche ne mentionne rien concernant le Bethania. Le Magdeburg continua le feu, mais fut aussi coulé. Le High-Flyer recueillit les équipages allemands et les prisonniers anglais.

Deux Croiseurs allemands coulés

Un autre croiseur en feu

Londres, 29 Août.

Le Bureau de la Presse annonce que des contre-torpilleurs et des croiseurs cuirassés britanniques ont, dans la baie d'Héligoland, coulé deux croiseurs allemands et en ont incendié un troisième qui a pris la fuite avec de graves avaries.

Londres, 29 Août.

On confirme que trois croiseurs allemands, dont le « Mainz » et le « Cöln » ont été détruits par l'escadre anglaise.

Ces deux croiseurs ont été lancés en 1909. Ils ont 4.350 tonnes de déplacement. Leur pont cuirassé a une épaisseur de 50 mm, leur vitesse maximum atteint de 26 à 27 nœuds. Ils sont armés de 12 canons de 105 mm, de 2 tubes lance-torpilles sous-marins. Leur équipage se compose de 13 officiers, et de 347 hommes d'équipage.

Dans l'Adriatique

La situation de Pola devient critique

Rome, 29 Août.

Le correspondant à Trieste du « Messagero » envoie à son journal des nouvelles alarmantes sur la situation actuelle de Pola. Les autorités ont ordonné la construction d'un camp retranché autour de la ville.

Le manque de vivres se fait si durement sentir, tant à Pola que sur les divers points de l'Istrie, que les rations des soldats de terre et de mer ont dû être réduites de moitié.

Le conflit gréco-turc

La guerre semble inévitable

Rome, 29 Août.

Un télégramme de Salonique à la Tribuna annonce que les rapports gréco-turcs se seraient subitement aggravés. Les mesures militaires prises par la Turquie sur les côtes d'Asie-Mineure ont tellement irrité les Grecs, que M. Venizelos serait sur le point de prendre des mesures très graves qui auraient une répercussion sur le conflit européen.

Trois régiments autrichiens refusent de marcher

Rome, 29 Août.

Le Messagero publie aujourd'hui cette dépêche, datée de Saint-Petersbourg : Trois régiments autrichiens, composés d'éléments slaves, ont refusé de marcher contre les Russes. Plusieurs centaines de soldats désertant ont franchi la frontière et se sont rendus à Kitevo pour faire cause commune avec l'armée russe. D'autres soldats ont été désarmés.

On assure enfin que les colonels commandant deux de ces régiments ont été fusillés ainsi que dix officiers.

Des milliers de réfugiés arrivent à Berlin

Amsterdam, 29 Août.

On signale de Berlin l'arrivée dans cette ville de milliers de réfugiés russes de la Galicie.

L'Action Russe

Les Russes poursuivent leur marche victorieuse

L'armée russe investit Königsberg et s'empare d'Allenstein

(Communiqué officiel)

Petersbourg, 29 Août.

En Prusse orientale, l'armée russe a investi complètement Königsberg et s'est emparée d'Allenstein. Les troupes allemandes sont en retraite.

En Galicie, les combats commencés le 26 août, du côté de Lemberg, se sont transformés en une bataille générale sur un front de plus de trois cents kilomètres. En Pologne, à Péterkof, les Russes ont mis complètement en déroute trois escadrons allemands et une compagnie cycliste.

Saint-Petersbourg, 29 Août (officiel).

Les 21, 22 et 23 août, le combat se poursuivit avec acharnement entre les forces russes et allemandes dans la région de Sandau, Allenstein, Bischofsbourg, où s'étaient concentrés les corps allemands qui s'étaient renforcés par de nouvelles troupes.

L'armée russe a occupé Allenstein. Les Allemands subirent de grandes pertes. Près de Muhlén, entre Osterode et Neuenbourg, ils sont en pleine retraite. Dans la région de Péterkof, la cavalerie russe cubulait trois escadrons allemands, soutenus par une compagnie de cyclistes. 27 cyclistes ont été faits prisonniers.

Le 22 août, les engagements partiels en Galicie prirent le caractère d'une bataille générale, qui se développa dans les régions orientales des gouvernements de Lublin et de Cholm, ainsi que dans la Galicie orientale, sur la voie de Iwof. La bataille s'étendait ainsi sur un front de 300 verstes. Grâce aux efforts de l'armée russe, les Autrichiens, en plusieurs points, durent prendre une attitude défensive. Un régiment d'infanterie russe enleva un drapeau ennemi, et anéantit presque entièrement le 112^e régiment de la Honved.

L'offensive russe est vigoureusement poursuivie.

La Russie hâte sa marche sur Posen et Berlin

Rome, 29 Août.

Un télégramme de Saint-Petersbourg à la Tribuna indique que l'état-major russe a pris toutes dispositions utiles pour hâter la marche de son armée de Pologne vers Posen et Berlin.

Trois régiments autrichiens refusent de marcher

Rome, 29 Août.

Le Messagero publie aujourd'hui cette dépêche, datée de Saint-Petersbourg : Trois régiments autrichiens, composés d'éléments slaves, ont refusé de marcher contre les Russes. Plusieurs centaines de soldats désertant ont franchi la frontière et se sont rendus à Kitevo pour faire cause commune avec l'armée russe. D'autres soldats ont été désarmés.

On assure enfin que les colonels commandant deux de ces régiments ont été fusillés ainsi que dix officiers.

Des milliers de réfugiés arrivent à Berlin

Amsterdam, 29 Août.

On signale de Berlin l'arrivée dans cette ville de milliers de réfugiés russes de la Galicie.

Prusse orientale et fuyant devant les armées russes. Un manifeste impérial a invité l'autorité allemande à ne rien négliger pour leur venir en aide.

La Guerre en Belgique

La ville de Louvain réduite en cendres

Un communiqué du ministère des Affaires Étrangères de Belgique annonce que, mardi, un corps allemand ayant éprouvé un échec, se replia en désordre sur Louvain. Les Allemands de garde à l'entrée de la ville s'imaginant que c'étaient les Belges qui arrivaient, firent feu sur leurs compatriotes qui fuyaient.

La population massacrée

Les journaux publient de longs comptes rendus des actes de brutalité et des excès commis par les Allemands en Belgique. Le Morning Post, dans une dépêche de Terneuzen, relative à la destruction de Louvain, dit que la ville a été mise à sac.

Protestation de la Belgique

Une protestation formelle contre la destruction de Louvain par le feu, en violation du droit international et des droits de l'humanité, a été présentée au département d'Etat par le ministre de Belgique.

Nouveau bombardement de Malines

Judi, les Allemands ont, contrairement aux lois de la guerre, de nouveau bombardé Malines, ville ouverte et non défendue. Ce matin, la ville a été partiellement occupée par l'infanterie et de l'artillerie allemande.

Le bombardement de Namur

Le Daily Mail a pu voir, à Bue, douze avions belges, récemment échappés de Namur, et qui sont venus à Paris pour changer d'appareils et repartir. Le bombardement de Namur, disent-ils, a commencé le mercredi 19 août.

Un récit des aviateurs belges

Le Daily Mail a pu voir, à Bue, douze avions belges, récemment échappés de Namur, et qui sont venus à Paris pour changer d'appareils et repartir. Le bombardement de Namur, disent-ils, a commencé le mercredi 19 août.

Le feu de l'ennemi, et que le fort de Cognelee avait été soit pour les mêmes effets, soit sur la détermination de sa garnison. Grâce à cela, les Allemands envahirent la ville, non sans trouver dans les bois environnants une résistance forcée de la part de la garnison et des habitants de Namur.

Déclaration du président au Conseil belge

Paris, 29 Août. Interviewé par le correspondant du Journal, à Anvers, M. de Brocqueville, président du Conseil, déclara : A aucun moment je n'ai douté du succès final. Les troupes alliées, forcément, auront raison de l'ennemi. La Belgique, qui a déjà beaucoup souffert, sortira grande de cette guerre.

Des chasseurs cyclistes mettent des uhlands en déroute

Ostende, 29 Août. Les chasseurs cyclistes qui faisaient une patrouille ont rencontré à Wolvenhem une patrouille de uhlands à laquelle ils ont tué deux hommes. L'un de ceux-ci est resté accroché à l'étrier pendant que son cheval s'emballait. Les autres uhlands se sont enfuis en désordre.

Il n'y a pas de combat au large d'Ostende

Ostende, 29 Août. Ce matin on a entendu, venant de la hauteur, des bruits de coups de canon. On croyait qu'un combat était engagé au large. C'était une erreur. Il s'agissait seulement de pistolets, ces explosions qui, pour une cause inconnue, se produisent dans certaines conditions de l'atmosphère.

En Allemagne

Pour sauver sa couronne Guillaume II ferait la paix avant deux mois

Les journaux publient une dépêche d'Europe disant qu'un diplomate éminent, occupant une haute situation officielle dans un pays neutre, prédit que l'empereur d'Allemagne fera les premières propositions de paix avant deux mois. Il dit que la marche des Russes va rendre intenable la position de l'Allemagne.

L'Allemagne capitulera par la famine

Rome, 29 Août. Des voyageurs arrivés d'Allemagne traacent un assez sombre tableau de la situation économique du pays. La disette constatée depuis plusieurs jours prend des proportions alarmantes.

Le nouvel ambassadeur d'Autriche à Berlin

Genève, 29 Août. Les journaux suisses annoncent la nomination du comte Forgach comme ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Berlin.

Dans les Balkans

La Grèce et la Bulgarie

Athènes, 29 Août. Un communiqué officiel dit que la nouvelle suivant laquelle certaines puissances auraient fait, directement ou indirectement, des démarches auprès du gouvernement hellénique, au sujet de concessions accordées à la Bulgarie, est dénuée de fondement.

voux ardents pour le triomphe des armes françaises. Parant de ces intrigues désespérées des Allemands, la presse déclare que la presse grecque serait indignée de l'Allemagne si elle cherchait à corrompre l'opinion publique en faveur de l'ennemi.

Des officiers et des marins se rendent à Constantinople

Athènes, 29 Août. On annonce de Constantinople qu'un groupe d'officiers et de marins français, dirigés par M. de la Bourdonnaye, se rendent à Constantinople.

Nos soldats de Scutari au Monténégro

Cettigné, 29 Août. Le contingent français de Scutari, qui est actuellement au Monténégro, a pris aujourd'hui le service de garde au palais royal.

En Angleterre

Des conférences vont être organisées pour éclairer le pays

Londres, 29 Août. M. Asquith a adressé aux lords-maires de Londres, de Dublin et de Cardiff et au lord-prévôt d'Edimbourg, la lettre suivante : Mes Messieurs, l'heure est venue de combiner nos efforts pour stimuler et organiser l'opinion publique et les efforts nationaux au cours de la lutte la plus importante, dans laquelle nous sommes engagés.

L'Angleterre renforce son armée

Londres, 29 Août. A la Chambre des lords, lord Kitchener, ministre de la guerre, annonce qu'entre les renforts qui doivent partir prochainement pour la France, le gouvernement a décidé que l'armée anglaise de France en recevra encore d'autres. Il a ajouté que toutes les pertes subies par cette armée sont immédiatement réparées.

Les Hindous veulent combattre

Londres, 29 Août. A la Chambre des Lords, lord Crewe dit que le gouvernement a été profondément impressionné par l'immense vague d'enthousiasme et de loyauté qui a traversé les Indes et qui est due, sans doute, au désir de la population de l'Inde de voir les soldats hindous combattre aux côtés de leurs camarades dans les rangs de l'armée anglaise.

L'Angleterre veut détruire la puissance militaire de l'Allemagne

Rome, 29 Août. La Tribuna a interviewé un écrivain anglais qui lui a déclaré que l'Angleterre est fermement décidée à aller à fond dans la guerre actuelle. Lord Kitchener a envisagé comme une possibilité que les alliés aient un commencement de graves succès et l'Allemagne de grands échecs.

Ce que dit la presse anglaise

Londres, 29 Août. Le correspondant naval du Times estime que le but principal de l'Allemagne est de décourager les Allemands et encourager les marins anglais, qui étaient si impatients de combattre. Le Daily Telegraph écrit : La supériorité des forces navales alliées est augmentée par la destruction d'une force navale allemande considérable à Heligoland.

La Neutralité de l'Espagne

L'opinion du chef du parti radical espagnol Madrid, 29 Août. L'Imparcial de Madrid publie les déclarations suivantes de M. Lerroux, chef du parti radical espagnol : Je pense que l'Espagne doit proclamer officiellement et publiquement sa sympathie pour la cause que la France représente dans le conflit international actuel, et qu'elle doit se préparer à agir en conséquence.

Les atrocités allemandes

En récompense de son hospitalité ils coupent le poignet d'une vieille femme

Londres, 29 Août. On télégraphie d'Ostende au Daily Chronicle que la femme âgée de 70 ans, qui avait servi de refuge à un soldat français blessé, a vu son poignet coupé par un soldat allemand.

Ils continuent à achever les blessés

Paris, 29 Août. Deux convois comportant chacun 700 blessés ont été dirigés sur Nantes et Rennes, sans passer hier soir de 7 à 10 heures en gare de Versailles-Chantiers. Ce matin, à 3 heures, un autre convoi de 100 blessés est parti de la gare de Saint-Germain.

Ils s'acharnent sur le cadavre d'un officier aviateur anglais

Ostende, 29 Août. L'Indépendance belge raconte qu'un aviateur anglais, atteint par le feu des Allemands, à Tirlemont, tomba d'une hauteur de 250 mètres avec son monoplane. L'appareil se brisa sur le sol. L'aviateur était mort, mais l'ennemi s'acharna sur le cadavre.

La Guerre aérienne

Le raid d'un député aviateur

Auxerre, 29 Août. M. Flaminio, député de l'Yonne, pilote aviateur de réserve au 1er dépôt d'aérostation de Saint-Cyr, vient d'accomplir un raid de 650 kilomètres. Il a conduit à la frontière un biplan neuf, puis est rentré à Saint-Cyr avec un appareil peu sûr et criblé de projectiles, qui avait servi au bombardement des hangars Zeppelin, à Metz.

La bravoure des nôtres

L'héroïsme d'une jeune employée des postes

Paris, 29 Août. Un de nos confrères signale la conduite héroïque d'une jeune employée à laquelle était confiée la garde du bureau de poste d'Etain, ville bombardée deux fois. Loin de s'enfuir, elle se défendit avec bravoure et éclat, et réussit à sauver son bureau.

Nos zouaves et nos turcos

Paris, 29 Août. Le Journal reproduit le récit d'un officier des zouaves, grièvement blessé sous les murs de Charleroi ; à la tête de sa compagnie, il combattit durant trois jours, quoique atteint par un obus à shrapnel. Nombre de ses hommes restèrent indétranchés. Les corps furent entraînés ; ils se battaient à coups de crosse ; dans leur feu folle, les turcos se précipitèrent sur les zouaves et arrachèrent, avec les dents, le nez des Allemands, qui s'enfuyaient éperdus, abandonnant leurs armes.

En France

La défense de Paris

Paris, 29 Août. Le gouvernement militaire de Paris a pris la décision suivante : Le gouvernement militaire de Paris, commandant des armées de Paris, vu le décret du 2 août 1914, ensemble la loi du 5 août 1914, déclarant l'état de siège, Vu le décret du 10 août 1914, déclarant les circonscriptions territoriales formant le gouvernement militaire de Paris en état de guerre.

La récompense des héros

Paris, 29 Août. Par arrêté du ministre de la Guerre, sont inscrits au tableau spécial d'honneur d'honneur pour les officiers dont les noms suivent : Pour le grade d'officier : M. Partiot, chef de bataillon au 163^e régiment d'infanterie, atteint de deux blessures graves en enlevant son bataillon à l'attaque des abords de Tagolsheim.

Le Japon et le conflit

Le gouvernement japonais offre plusieurs corps d'armée à la Russie

Rome, 29 Août. D'après une dépêche de Saint-Petersbourg, le gouvernement japonais a fait savoir au gouvernement russe qu'il mettrait à sa disposition son matériel de génie et éventuellement, si c'était nécessaire, plusieurs corps d'armée.

Les crimes des barbares

Londres, 29 Août. Un chargé de mission de l'ambassade anglaise à Pétersbourg, qui vient d'arriver à Londres, après un voyage mouvementé, a raconté comment les Allemands ont occupé Kaïsh, une petite ville polonaise non défendue, dont la population était de 28.000 habitants.

Une petite ville polonaise à feu et à sang

Londres, 29 Août. Le jour qui suivit l'occupation, quinze habitants furent, sans aucun motif, arrêtés, conduits dans le cimetière et fusillés. Cinq autres, qui se trouvaient témoins de cet assassinat furent aussi sommairement exécutés. On rapporta alors au commandant Przeworski, major des troupes d'occupation, qu'un coup de feu avait été tiré du bâtiment de la police. Un ordre fut immédiatement donné aux soldats d'arrêter deux habitants allemands et de les coucher dans la rue en face de l'hôtel de ville, le visage contre terre.

Le châtiement d'une perfidie

Troyes, 29 Août. Le Petit Troyen annonce le décès à l'hôpital temporaire installé à l'école Casimir-Périer, d'un officier allemand, le lieutenant Rodolphe Rossier, du 135^e régiment d'infanterie. Cet officier s'était rendu coupable d'un odieux forfait. Sur le champ de bataille, étant à la tête de sa compagnie, il se trouva en présence des troupes françaises, dont la fusillade nourrie, éclaircissait les rangs de ses hommes.

Un incident à la frontière

Nisch, 28 Août. (Retardé en transmission). On mande de Petchevo qu'une forte bande de comitatifs bulgares, armés de fusils à tir rapide, a réussi à pénétrer ces jours-ci en Serbie, où ils ont commis de nombreux crimes. Ils ont tué un officier et un capitaine, et ont enlevé vingt-trois soldats et dix miliciens locaux. Les comitatifs furent obligés, après un engagement, où ils laissèrent de nombreux blessés sur le terrain, de reculer précipitamment le territoire bulgare.

En France

Les volontaires italiens à Avignon

Avignon, 29 Août. Le maire d'Avignon a envoyé hier le télégramme suivant au maire de Rome : Avignon a eu aujourd'hui l'honneur et la joie de recevoir dans ses murs 2.500 volontaires italiens. Nous les avons accueillis au milieu de nos acclamations émues et reconnaissantes. Nous savons que nos frères italiens viendront défendre à nos côtés la civilisation, le droit, l'indépendance et la liberté de notre pays. Vive la nation sœur ! Vive l'Italie ! et Vive la France !

En France

Les volontaires italiens à Avignon

Avignon, 29 Août. Le maire d'Avignon a envoyé hier le télégramme suivant au maire de Rome : Avignon a eu aujourd'hui l'honneur et la joie de recevoir dans ses murs 2.500 volontaires italiens. Nous les avons accueillis au milieu de nos acclamations émues et reconnaissantes. Nous savons que nos frères italiens viendront défendre à nos côtés la civilisation, le droit, l'indépendance et la liberté de notre pays. Vive la nation sœur ! Vive l'Italie ! et Vive la France !

Les officiers de réserve de la flotte

Paris, 29 Août. Un journal du matin publie la note suivante : Un grand nombre d'officiers de réserve de la flotte, qui auraient évidemment du mal à se remettre en courant sur les navires, n'ont pour cette raison, pas été rappelés. Ils pourraient servir à exercer et discipliner les territoriaux. Nous avons dans ces conditions 9 vice-amiraux, 13 contre-amiraux, 30 capitaines de vaisseau, 73 capitaines de frégate, 133 lieutenants de vaisseau, 100 enseignes de vaisseau, 10 officiers des équipages, 100 officiers de réserve de la flotte.

Au Conseil des Ministres

Un nouveau moratorium

Paris, 29 Août. Les ministres se sont réunis ce soir, de 4 h. à 8 h., en Conseil à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré. M. Delcassé, ministre des Affaires Étrangères, et M. Millerand, ministre de la Guerre, ont mis le Conseil au courant de la situation diplomatique et militaire. M. Ribot, ministre des Finances, a soumis à la signature du président un décret relatif à un nouveau moratorium sur les impôts. La note suivante a été communiquée : Les dispositions du nouveau moratorium ont été étudiées par le ministre des Finances et les ministres de l'Agriculture, du Commerce, de l'Industrie et de la Culture avec l'aide de la Commission de législation commerciale instituée au ministère du Commerce. Elles répondent aux principes énoncés par les présidents des Chambres de commerce et par les sociétés d'agriculture.

Les réfugiés à Paris

Paris, 29 Août. De nombreux réfugiés venant de Belgique et de la région du Nord sont arrivés par des trains spéciaux. Grâce aux mesures prises par le ministère de l'Intérieur, ces réfugiés n'ont pas eu à toucher Paris. Les trains les amenant ont été dirigés sur les régions du Centre et du Midi, où leur ont été assignés, où ils pourront travailler, soit à rentrer dans les écoles, soit dans les ateliers ou les chantiers.

Un corps de volontaires belges à Rouen

Rouen, 29 Août. L'uniforme belge a fait son apparition dans notre ville où le va fraterniser avec l'uniforme français et anglais. Il est arrivé, en effet, plusieurs milliers de volontaires de Belgique, qui sont venus accomplir en France leur engagement, où ils laisseront de nombreux blessés sur le terrain, de reculer précipitamment le territoire bulgare.

Les volontaires italiens à Avignon

Avignon, 29 Août. Le maire d'Avignon a envoyé hier le télégramme suivant au maire de Rome : Avignon a eu aujourd'hui l'honneur et la joie de recevoir dans ses murs 2.500 volontaires italiens. Nous les avons accueillis au milieu de nos acclamations émues et reconnaissantes. Nous savons que nos frères italiens viendront défendre à nos côtés la civilisation, le droit, l'indépendance et la liberté de notre pays. Vive la nation sœur ! Vive l'Italie ! et Vive la France !

Les volontaires italiens à Avignon

Avignon, 29 Août. Le maire d'Avignon a envoyé hier le télégramme suivant au maire de Rome : Avignon a eu aujourd'hui l'honneur et la joie de recevoir dans ses murs 2.500 volontaires italiens. Nous les avons accueillis au milieu de nos acclamations émues et reconnaissantes. Nous savons que nos frères italiens viendront défendre à nos côtés la civilisation, le droit, l'indépendance et la liberté de notre pays. Vive la nation sœur ! Vive l'Italie ! et Vive la France !

Un corps de volontaires belges à Rouen

Rouen, 29 Août. L'uniforme belge a fait son apparition dans notre ville où le va fraterniser avec l'uniforme français et anglais. Il est arrivé, en effet, plusieurs milliers de volontaires de Belgique, qui sont venus accomplir en France leur engagement, où ils laisseront de nombreux blessés sur le terrain, de reculer précipitamment le territoire bulgare.

Les volontaires italiens à Avignon

Avignon, 29 Août. Le maire d'Avignon a envoyé hier le télégramme suivant au maire de Rome : Avignon a eu aujourd'hui l'honneur et la joie de recevoir dans ses murs 2.500 volontaires italiens. Nous les avons accueillis au milieu de nos acclamations émues et reconnaissantes. Nous savons que nos frères italiens viendront défendre à nos côtés la civilisation, le droit, l'indépendance et la liberté de notre pays. Vive la nation sœur ! Vive l'Italie ! et Vive la France !

Les volontaires italiens à Avignon

Avignon, 29 Août. Le maire d'Avignon a envoyé hier le télégramme suivant au maire de Rome : Avignon a eu aujourd'hui l'honneur et la joie de recevoir dans ses murs 2.500 volontaires italiens. Nous les avons accueillis au milieu de nos acclamations émues et reconnaissantes. Nous savons que nos frères italiens viendront défendre à nos côtés la civilisation, le droit, l'indépendance et la liberté de notre pays. Vive la nation sœur ! Vive l'Italie ! et Vive la France !

Les volontaires italiens à Avignon

Avignon, 29 Août. Le maire d'Avignon a envoyé hier le télégramme suivant au maire de Rome : Avignon a eu aujourd'hui l'honneur et la joie de recevoir dans ses murs 2.500 volontaires italiens. Nous les avons accueillis au milieu de nos acclamations émues et reconnaissantes. Nous savons que nos frères italiens viendront défendre à nos côtés la civilisation, le droit, l'indépendance et la liberté de notre pays. Vive la nation sœur ! Vive l'Italie ! et Vive la France !

Chronique Locale

La Température

Beau temps hier, un peu lourd. Le thermomètre a marqué 17 degrés à 7 heures du matin, 19 degrés à 10 heures, 21 degrés à 13 heures, 23 degrés à 16 heures, 25 degrés à 19 heures, 23 degrés à 22 heures, 21 degrés à 24 heures. Le vent a soufflé faiblement de l'ouest, puis de l'ouest-sud, puis de l'ouest. La mer était belle à Marseille, à Sète, à Nice, elle agitée à Croisette, à Forêt, à Nemours, agitée au cap Corse, à Alger, houleuse aux Sanguinaires, à Corse.

Le temps en septembre. — Notre ami le citoyen Perrault des Pins, météorologiste à Mondol (Vaucluse), nous adresse la communication suivante :

« La météorologie du mois de septembre 1914, nous donnera des courbes barométriques concaves vers le haut, avec un vent tendant à la pluie assuéli sur les côtes maritimes, entre le 12 et le 14 ; entre le 18 et le 20 ; entre le 25 et le 27.

Notre ami et collaborateur Charles Menielle, rédacteur-correspondant du Petit Provençal à Aix, a été, au cours d'un des derniers combats, blessé au bras par un éclat d'obus. Il est actuellement soigné à l'hôpital de Montpellier. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

Mouvements des ports. — Le mouvement d'entrées et de sorties dans nos ports a été, hier, de 24 navires dont 22 vapeurs et 2 voiliers. Signalements :

A l'arrivée : le vapeur français Rouennais, venant de Newport, avec 4,052 tonnes charbon ; le vapeur italien Bologna, de Colon, avec 9 passagers, 45 tonnes divers ; le Messageries Maritimes, de Londres, avec 517 tonnes, dont 80 tonnes en transit ; le Mont-Vivo, Transports Maritimes, d'Oran et Cette, avec 3,871 tonnes céréales ; la Marsa, Compagnie Mixte, de Cette, sur lest ; le Monseigneur, Compagnie Mixte d'Alger, avec 1,450 tonnes céréales ; le vapeur français, de Kourou, avec 7,485 tonnes céréales ; le vapeur algérien Négoya, de Toulon, avec 3 passagers, 1,500 tonnes divers, dont 100 tonnes en transit ; le vapeur français, de Marseille, le Journal, Compagnie Transatlantique, d'Alger, avec 1,832 tonnes céréales ; le vapeur anglais Estima, de France, avec 100 tonnes céréales ; le Mont-Péloux, Transports Maritimes, d'Oran et Mostaganem, avec 4,330 tonnes céréales ; le vapeur français, de Brest, de Bastia et Livourne, avec 119 passagers, dont 60 militaires et 23 tonnes divers.

Au départ : le vapeur français Saint-Paul, pour Alger et Rouen ; le vapeur algérien Pélou, pour l'Algérie ; le vapeur algérien Calcutta, pour Barry ; le vapeur français, de Marseille, pour Sète ; le vapeur algérien Zafra, pour Huéla.

Le rôle des redevances du canal pour l'année 1914 est publié et mis en recouvrement à partir d'aujourd'hui 30 août courant. Les redevables sont priés de présenter à la Recette Municipale munis d'un quittant antérieur ou de l'avertissement qui leur sera distribué.

Œuvre de la Cuillerée de lait. — Lundi, à 10 heures une consultation de nourrissons aura lieu au siège de l'œuvre, 81, rue de la Palud.

Les inscriptions à la caisse de prévoyance en cas de maternité y seront reçues et les vaccinateurs les enfants et les grandes personnes.

Le Comité recevra avec reconnaissance les lettres, les vœux, les cartes, les dons en argent ou en nature qui seront mis à sa disposition.

Les membres du Conseil d'administration de l'Union des institutrices et des institutrices sont instamment priés de se réunir d'urgence lundi, 31 août, à 5 heures du soir, au local de l'Union, 10, rue de la République, pour convoquer : Mlle BELTRAMI, vice-présidente ; M. VERNIER, trésorier.

Parti socialiste (S. F. I. O.). — Fédération des Bouches-du-Rhône. Le secrétaire fédéral rappelle aux adhérents présents à Marseille qu'une réunion générale des membres du parti a lieu tous les dimanches matin, à 9 heures, aux bureaux de la Fédération, rue Grignan, 55. Ils sont invités à assister à celle qui aura lieu ce matin et qui porte à l'ordre du jour : échange de vues sur la situation. — L. FAUBERT.

M. J.-L. Masclet, expert-comptable, professeur de comptabilité, porte à la connaissance des intéressés, jeunes gens et jeunes filles, que ses cours commerciaux de comptabilité, sténographie, machine à écrire, langues vivantes, etc., malgré la crise actuelle que nous traversons, ont été maintenus et continueront à fonctionner au siège de son Ecole pratique de commerce, 3, rue Saint-Jean, à Paris. Les inscriptions sont reçues de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 heures le soir.

Vaccination gratuite. — Des séances de vaccination gratuite auront lieu tous les jours non fériés de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 heures du soir, au dispensaire d'Hygiène, rue Bruffaut, 6, à l'extrémité de la rue de l'Olivier.

M. Ch. Cervais fabricant de fromages, informe ses nombreux clients qu'il n'a aucun lien familial avec Gervais sénateur l'auteur de l'article du Matin.

Colonies scolaires de montagne. — Le maire de Marseille informe les familles intéressées qu'en raison des circonstances actuelles, les enfants des colonies de Velay et de l'Ardeche seront rapatriés par petits groupes. Les parents sont priés de se rendre à chaque arrivée par communication individuelle. Le lieu de rendez-vous est l'école de garçons des Présentes, où une permanence sera faite tous les jours, à partir de mardi, 1^{er} septembre prochain.

L'épuration. — Au cours de la nuit d'avant-hier, des rats ont été effectués dans le quartier maritime. Six individus sont considérés comme suspects ont été arrêtés et écroués à la disposition du Parquet pour examen de situation.

Incendie à bord. — Un incendie dont les causes sont encore ignorées, s'est déclaré hier soir vers 4 heures, dans le sloop à charbon bâbord du vapeur Yaladre, commandant Léon Gac, du port de La Rochelle, amarré au môle A. Immédiatement prévenus, les pompiers accourus ainsi que la chaloupe numéro 2, du service du port. Mais quand ils arrivèrent le feu avait été éteint par les moyens du bord. Les dégâts sont peu importants.

L'Arabe ne se gêne plus. — Vers 6 heures, hier matin, M. Louis Tardivon, gérant du ménébié, 1, rue des Chapeliers, a été assailli par quelques instants de chez lui pour donner une indication à un client. A son retour, il fut un peu surpris de trouver dans l'escalier le journalier algérien Mohad, 24 ans, chargé d'un gros sac de linge et d'une quantité d'habillement qui venait de dérober dans le garni. Une lutte s'engagea entre les deux hommes. Finalement l'Arabe fut abandonné par ses amis et s'enfuit en emportant la montre avec chaîne en argent de M. Tardivon, qui a déposé une plainte. L'Algérien Mohad est activement recherché.

Un magasin dévalisé. — Péribé fut, hier matin, la surprise de M. Marcel Mariad, commerçant, demeurant rue de la Grande-Armée, 11, en ce que son magasin de mercerie, sis rue des Convalescents, 11, qui jusqu'alors avait été entièrement vidé durant la nuit, E. M. Mariad put constater que des malfaiteurs qui avaient tout d'abord pénétré dans le sous-sol, avaient ensuite fracturé une porte et s'étaient alors introduits dans le magasin, où ils avaient enlevé de nombreux bâtons de parfumerie, des toiles cirées, des buses pour corsets, des doublures, une quantité de rubans, des coupons de soie, des échantillons, des guipures et plus de 250 colis. Le montant du vol est évalué à plus de 5,000 francs. M. Mariad s'est adressé à un dépositaire de police, et M. Seignard, commissaire de police, a ouvert une enquête et avisé la Stréty qui procède aux plus actives recherches.

Mauvais caractère. — Le soldat Antonin Pasquini, 22 ans, appartenant au 4^e chasseurs, est convalescent à Marseille, avait pris un tramway avant-hier soir vers 8 heures. Il prétendait avoir le droit de ne point payer sa place, orientation qui ne fut pas

admise par le conducteur. Une discussion suivit, si vive de la part de Pasquini, qu'il fut arrêté et mis à la disposition de l'autorité militaire.

Discussion et rixe. — Une discussion éclata avant-hier soir vers 4 heures entre l'ébéniste Peyrano, 19 ans, journalier, 51, traverse Notre-Dame-de-Bon-Secours, et Léon Verzianno, maçon. La discussion ne tarda pas à dégénérer en rixe et Peyrano frappa Verzianno d'un coup de poing à la tête. Des voisins séparèrent les belligérents et la police dressa procès-verbal. Peyrano a été laissé en liberté provisoire.

Exploit de cambrioleurs. — Profitant de l'absence du journalier Giovanni Inconi, un malfaiteur demeura inconnu pénétra à l'aide d'un coup de couteau dans la chambre qu'occupe, 33, avenue de la République, et y avait fracturé une malle placée en un coin de la pièce, le voleur s'appropriant toutes les économies du journalier et disparut. Plainte a été portée par Inconi et une enquête est ouverte.

Les arrestations. — Avant-hier soir, un agent cycliste en tournée du côté de la Valbarelle, rencontra un nommé Fernand Scampiglione, 20 ans, verrier, chargé de fruits. Interrogé sur leur provenance, Scampiglione répondit d'une manière si peu satisfaisante qu'il a été écroué à la disposition du Parquet.

Petite chronique. — Nous avons signalé dans notre dernier numéro, l'arrestation du voleur d'Antoine Arnoldy, 30 ans, rue du Vieux-Palais. C'est sur l'inculpation de port d'arme prohibée que Antoine Arnoldy a été mis à la disposition du Parquet.

AUBAGNE. — Liste de souscriptions. — Voici la liste des souscriptions recueillies par le Comité de secours :

- Artuel fils, bar, 10 fr. ; Artuel Joseph père, 10 fr. ; Burel, restaurant, 5 fr. ; Rigaud Louis, 10 fr. ; Mlle Borel, 5 fr. ; Anonyme, 5 fr. ; Veuve Maillat Joseph, 10 fr. ; Anonyme, 5 fr. ; Eugène Roux, moulin à farine, 100 fr. ; Veuve Balaïra, 10 fr. ; Toura Y., 5 fr. ; Discorde, 5 fr. ; Horticulteur, 10 fr. ; Mme Boyer, épicière, 5 fr. ; Josse, kiltère, 1 fr. ; Guérin J.-B., 1 fr. ; Carot Joseph, 10 fr. ; Anonyme, 5 fr. ; Mlle Olivier, 5 fr. ; Charles Boudier, 1 fr. ; Jean Séphandis, villa des Palmiers, 5 fr. ; Anonyme, 5 fr. ; Docteur Parnel, 5 fr. ; Vincent, hôtel de France, 5 fr. ; Roudiez, café, 5 fr. ; Gourdes, 5 fr. ; Gramont, comestibles, 5 fr. ; Martus, 5 fr. ; Heyraud, pharmacien, 10 fr. ; Veuve Agnel, 5 fr. ; Pasqui, 10 fr. ; Anonyme, 5 fr. ; Surin, 5 fr. ; Rey, rue Armand, 10 fr. ; Veuve Laroque, 1 fr. ; Paul, 0,50 fr. ; Anonyme, rue de l'Arche, 1 fr. ; Gachon, 1 fr. ; Germain, 1 fr. ; Chaux, Joseph, rue Martin, 5 fr. ; Anonyme, 5 fr. ; P. Biazon, 5 fr. ; Fiers Auguste, 10 fr. ; Lizon Auguste, 5 fr. ; Les Lignères, 5 fr. ; Mme Guéhen, 5 fr. ; Major, 5 fr. ; Dieu sauve la France, 5 fr. ; Institut anonyme, 5 fr. ; Tabbé Joseph Gabriel, 30 francs ; total de la liste, 288 fr. report des précédentes listes, 218 fr. 10 ; total général, 506 fr. 10. Les listes de souscriptions sont déposées au siège du Comité de secours, 33, rue de la République, à Aubagne. Une liste est ouverte chez M. Babely Phrod, dépôt de journaux.

Théâtres et Concerts

FEMINA-CINEMA-GAUMONT
A toutes les séances : LA VOIX DE PATRIE, LE NAIN, JACK DE COEUR, LE VOLEUR, DERNIERS ADIEUX, LES MATINEES A 3 H. 30. Soirée à 8 heures et demie.

La Solidarité Nationale

Fédération centrale des Comités de secours

Conformément à la décision prise par la réunion de dimanche dernier, les trois délégués désignés par chaque Fédération de Canton pour faire partie de la Fédération centrale, sont priés d'assister à la réunion générale qui sera tenue le dimanche 30 du courant, à 10 heures précises, à la Faculté des Sciences. Ils devront être munis de pouvoirs réguliers. Ordre du jour : examen et vote des statuts ; constitution du bureau. MM. les délégués sont priés d'assister à cette réunion générale.

Les Comités de secours

Comités de secours place Notre-Dame-du-Mont et de la rue Saint-Jean. — Le Comité a décidé que toutes les listes de souscription devaient être remises au trésorier au plus tard le 31 août. Les listes de souscription devaient être remises au trésorier au plus tard le 31 août. Les listes de souscription devaient être remises au trésorier au plus tard le 31 août.

Le Comité de secours Breteuil avise les familles des classes de 1914 et de 1915 qui ont des besoins de secours. Elles recevront le pain et la soupe à l'école maternelle, rue des Princes, 50. Les inscriptions seront faites avec les dernières lettres de la liste de famille, lundi, 31 courant, de 9 à 4 heures, à la dite école. Pour le quartier du Centre, rue Breteuil, angle rue Dragon, 10. Pour les Princes, angle rue Dragon ; rue Fortunée, angles Romains, rue Impasse Montgénéral, rue des Romains, rue des Henry, rue Bonnavoy, rue Dragon et rue Penélope, rue Dragon et les membres du Comité sont priés de bien vouloir assister lundi, 31 août, au siège, au sein du Comité de secours qui aura lieu au siège, rue Breteuil, 10.

Comité des quartiers du 6^e Canton. — Jeudi soir, à 9 heures, a eu lieu dans une salle de l'Association, une réunion des présidents et des délégués de tous les Comités de quartier du 6^e Canton, rue des Romains, 10. Les Comités de quartier du Centre, Petit Bonquet et Saint-Barthé, MM. Roche et Ischaire exposent le but de la réunion et donnent quelques détails sur la Fédération des Comités de secours de la ville de Marseille. Le Comité de quartier a décidé de faire appel aux Comités de quartier et de solliciter le concours de tous les Comités de quartier. Après quelques explications de M. Raymond, du Comité de Saint-Barthé, l'assemblée a décidé de se réunir le dimanche 30 courant à la réunion de la Fédération. Sont nommés comme sous-délégués : MM. Blassac, MM. Blassac, Bastide et Mondon-Marin. Ces messieurs ont mandat de représenter les intérêts de tous les Comités du 6^e Canton.

6^e Canton. — Pour répondre aux nombreuses demandes de renseignements faites par les familles des mobilisés relativement au paiement des cotisations de l'Etat, nous informons les intéressés que ces paiements se feront à partir de lundi, 31 août, qui tous les perceptions, dans les bureaux de 9 heures du soir. Elles sont donc priées de se présenter à la perception indiquée sur les avis qu'elles ont reçus, munies de leur mandat signé par elles, et de leur livret de famille.

Le Comité de secours du 2^e Canton, composé dans la nuit du boulevard du Musée à la rue Saint-Sauveur et des allées de Méthast, a été élu par les membres de la Bibliothèque, côté gauche, informe les donateurs que les dons en nature ou en espèces ne doivent être remis qu'après avoir obtenu un reçu, chez M. Morin, 10, rue Curial, ou chez M. Cassart, rue Curial, 5. Les mandats en faveur des personnes étrangères au Comité qui se présentent à domicile comme sollicitateurs.

Plateau Bonaparte. — Les habitants du plateau de Bonaparte et des environs sont priés de venir assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui dimanche 30 août, pour former un Comité de secours afin d'assurer le service pour la cantine militaire qui doit fonctionner à l'école des files, 11, rue de la République, de 10 heures à 12 heures.

1^{er} Canton. — Le Comité de secours du 1^{er} Canton, qui distribue tous les jours environ 100 rations de soupe et de pain aux familles nécessiteuses du quartier. Mais il ne cesse d'être de nombreuses misères à soulager. Le Comité fait appel à toutes les personnes généreuses et à tous les citoyens de bien vouloir offrir leur épargne et de solidarité nationale. Tous les dons en nature ou en espèces seront reçus avec reconnaissance au Comité, rue Sammet, 10, chez M. Verne, qui a bien voulu offrir gracieusement sa souscription.

3^e Canton. — Le Comité d'intérêt du 3^e Canton, la Société des amis de l'Instruction primaire de la 3^e circonscription et les membres du Comité de secours du 3^e Canton réunis font un appel chaleureux aux personnes charitables et humanitaires de la ville de Marseille, pour les aider dans l'œuvre de secours aux mères de familles nécessiteuses.

Toutes les souscriptions, dons en nature et en espèces sont reçus au siège, 15, place de Lenche, au 1^{er} étage, au nom de M. Bourguignon, trésorier.

Pour éviter la suspension nous prions que l'abus d'une souscription à domicile ne sera faite avant que le Comité ait désigné par la presse les personnes connues qui seront chargées de se rendre auprès des habitants de la ville qui en feront la demande.

Fédération des Syndicats commerciaux. — 3^e liste de souscription : G. Mandine, 10 fr. ; Syndicat de défense des marchands, 100 fr. ; V. Aymard, 10 fr. ; Gaudin, 5 fr. ; Castané, 5 fr. ; Syndicat des gérants de débits de tabac, 100 francs ; Mosteus, 10 fr. ; Anne A., 5 fr. ; Syndicat des

marchands de beurres et fromages, 100 fr. ; Jean Lambert, 30 fr. ; Association commerciale et industrielle, 20 francs ; Bourguignon, 10 fr. ; Bernhat, 5 fr. ; Mouron, 1 fr. ; J.-B. Blanc, 2 fr. ; Bonet, 5 fr. ; S. Perrin, 10 fr. ; Chambre syndicale des débitants de charbon, 100 francs ; Syndicats nationaux charbonniers, 10 fr. ; Chave, 25 fr. ; Bonnard, 30 fr. ; Rieu Ph., 50 fr. ; Union des commerçants en légumes, 100 francs ; Société des commerçants du Midi, 150 fr. ; Henri Girard, 100 fr. ; Syndicat des pharmaciens, 100 francs ; Union syndicale des pharmaciens, 50 fr. ; Union syndicale hôtelière, 50 fr. ; Total, 1.330 fr. Liste Noble : G. Fénelon, 100 francs ; Union des commerçants, 100 francs ; Riché, 5 fr. ; M. le Préfet, 30 fr. ; Quener, 6 fr. ; Jaquier, 5 fr. ; Total, 50 fr. ; Syndicat de l'alimentation, 100 francs ; Total, 1.483 fr.

Dons en nature : MM. Taccati, 100 kil. pâtes alimentaires ; Carré, 100 kil. nouilles ; Bouché et Khan, 100 kil. pois cassés ; Roux et Mouton, 100 kil. haricots ; Orlone, Charmet, brioches et croissants tous les jours.

Sociétés diverses

Groupement philanthropique corse du 1^{er} Canton. — Les membres non mobilisés sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu mardi 1^{er} septembre, à 6 h. 30 du soir au siège.

Société de secours mutuels Saint-Henri n. 129. — Les membres non mobilisés sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu mardi 1^{er} septembre, à 6 h. 30 du soir au siège.

Le service médical et pharmaceutique des mobilisés est assuré par les médecins et pharmaciens de garde de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Les malades doivent se rendre à l'hôtel de la chambre de commerce, 10, rue de la République, à Marseille.

Le service médical et pharmaceutique des mobilisés est assuré par les médecins et pharmaciens de garde de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Les malades doivent se rendre à l'hôtel de la chambre de commerce, 10, rue de la République, à Marseille.

Le service médical et pharmaceutique des mobilisés est assuré par les médecins et pharmaciens de garde de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Les malades doivent se rendre à l'hôtel de la chambre de commerce, 10, rue de la République, à Marseille.

Le service médical et pharmaceutique des mobilisés est assuré par les médecins et pharmaciens de garde de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Les malades doivent se rendre à l'hôtel de la chambre de commerce, 10, rue de la République, à Marseille.

Le service médical et pharmaceutique des mobilisés est assuré par les médecins et pharmaciens de garde de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Les malades doivent se rendre à l'hôtel de la chambre de commerce, 10, rue de la République, à Marseille.

Le service médical et pharmaceutique des mobilisés est assuré par les médecins et pharmaciens de garde de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Les malades doivent se rendre à l'hôtel de la chambre de commerce, 10, rue de la République, à Marseille.

Le service médical et pharmaceutique des mobilisés est assuré par les médecins et pharmaciens de garde de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Les malades doivent se rendre à l'hôtel de la chambre de commerce, 10, rue de la République, à Marseille.

Le service médical et pharmaceutique des mobilisés est assuré par les médecins et pharmaciens de garde de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Les malades doivent se rendre à l'hôtel de la chambre de commerce, 10, rue de la République, à Marseille.

Le service médical et pharmaceutique des mobilisés est assuré par les médecins et pharmaciens de garde de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Les malades doivent se rendre à l'hôtel de la chambre de commerce, 10, rue de la République, à Marseille.

Le service médical et pharmaceutique des mobilisés est assuré par les médecins et pharmaciens de garde de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Les malades doivent se rendre à l'hôtel de la chambre de commerce, 10, rue de la République, à Marseille.

Le service médical et pharmaceutique des mobilisés est assuré par les médecins et pharmaciens de garde de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Les malades doivent se rendre à l'hôtel de la chambre de commerce, 10, rue de la République, à Marseille.

Le service médical et pharmaceutique des mobilisés est assuré par les médecins et pharmaciens de garde de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Les malades doivent se rendre à l'hôtel de la chambre de commerce, 10, rue de la République, à Marseille.

Le service médical et pharmaceutique des mobilisés est assuré par les médecins et pharmaciens de garde de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Les malades doivent se rendre à l'hôtel de la chambre de commerce, 10, rue de la République, à Marseille.

Le service médical et pharmaceutique des mobilisés est assuré par les médecins et pharmaciens de garde de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Les malades doivent se rendre à l'hôtel de la chambre de commerce, 10, rue de la République, à Marseille.

Le service médical et pharmaceutique des mobilisés est assuré par les médecins et pharmaciens de garde de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Les malades doivent se rendre à l'hôtel de la chambre de commerce, 10, rue de la République, à Marseille.

Le service médical et pharmaceutique des mobilisés est assuré par les médecins et pharmaciens de garde de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Les malades doivent se rendre à l'hôtel de la chambre de commerce, 10, rue de la République, à Marseille.

Le service médical et pharmaceutique des mobilisés est assuré par les médecins et pharmaciens de garde de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Les malades doivent se rendre à l'hôtel de la chambre de commerce, 10, rue de la République, à Marseille.

Le service médical et pharmaceutique des mobilisés est assuré par les médecins et pharmaciens de garde de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Les malades doivent se rendre à l'hôtel de la chambre de commerce, 10, rue de la République, à Marseille.

Le service médical et pharmaceutique des mobilisés est assuré par les médecins et pharmaciens de garde de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Les malades doivent se rendre à l'hôtel de la chambre de commerce, 10, rue de la République, à Marseille.

Le service médical et pharmaceutique des mobilisés est assuré par les médecins et pharmaciens de garde de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Les malades doivent se rendre à l'hôtel de la chambre de commerce, 10, rue de la République, à Marseille.

Le service médical et pharmaceutique des mobilisés est assuré par les médecins et pharmaciens de garde de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Les malades doivent se rendre à l'hôtel de la chambre de commerce, 10, rue de la République, à Marseille.

Le service médical et pharmaceutique des mobilisés est assuré par les médecins et pharmaciens de garde de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Les malades doivent se rendre à l'hôtel de la chambre de commerce, 10, rue de la République, à Marseille.

Le service médical et pharmaceutique des mobilisés est assuré par les médecins et pharmaciens de garde de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Les malades doivent se rendre à l'hôtel de la chambre de commerce, 10, rue de la République, à Marseille.

Le service médical et pharmaceutique des mobilisés est assuré par les médecins et pharmaciens de garde de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Les malades doivent se rendre à l'hôtel de la chambre de commerce, 10, rue de la République, à Marseille.

Le service médical et pharmaceutique des mobilisés est assuré par les médecins et pharmaciens de garde de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Les malades doivent se rendre à l'hôtel de la chambre de commerce, 10, rue de la République, à Marseille.

Le service médical et pharmaceutique des mobilisés est assuré par les médecins et pharmaciens de garde de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Les malades doivent se rendre à l'hôtel de la chambre de commerce, 10, rue de la République, à Marseille.

Le service médical et pharmaceutique des mobilisés est assuré par les médecins et pharmaciens de garde de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Les malades doivent se rendre à l'hôtel de la chambre de commerce, 10, rue de la République, à Marseille.

Le service médical et pharmaceutique des mobilisés est assuré par les médecins et pharmaciens de garde de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Les malades doivent se rendre à l'hôtel de la chambre de commerce, 10, rue de la République, à Marseille.

AVIS AU PUBLIC

Achat de Chaussures militaires

La Commission chargée de l'achat de chaussures confectionnées librement, mais conformes ou se rapprochant du type militaire, prévues pour tous les travaux de solidarité, est essentielle pour l'admission de la chaussure essentielle en la couture en première, qui doit être faite, soit à la main, soit à la machine, sous la surveillance de la Commission.

Chaque industriel voudra bien se mettre en rapport avec le sous-intendant militaire, président de la Commission, rue Charras, 36, à Marseille, en lui faisant connaître sa résidence ainsi que le nombre de chaussures qu'il désire livrer en une ou plusieurs fois, afin que la Commission puisse lui assigner un jour et une heure pour procéder à l'examen des échantillons.

Quand au prix à payer, il fera l'objet d'un rapport local qui sera arrêté à la réception des ordres ministériels.

CLINIQUE SYNDICALE OUVRIÈRE

La Clinique syndicale ouvrière, 1, rue de l'Arbre, au 1^{er} sur l'entresol, placée sous le contrôle des organisations syndicales, rappele que tous les travailleurs qui ont souffert de guerre, la législation sur les accidents du travail conserve son entière application.

Elle avise à nouveau les accidents qu'ils y trouvent toujours un accueil fraternel et des soins éclairés en même temps que tous les renseignements nécessaires pour défendre leurs intérêts ; à cet effet, le camarade F. Pons, conseil judiciaire, se tient à leur disposition tous les jours non fériés, de 10 à 11 heures du matin, à la clinique. En outre, des consultations gratuites, pour toutes les maladies, ont lieu tous les jours non fériés, de 10 à 11 heures du matin, à la clinique.

Des séances de vaccination anti-varicelle ont lieu tous les samedis matin de 10 à 11 h. En fin la Clinique syndicale ouvrière, animée de tout le profond esprit de solidarité, fera tout son possible pour soulager les douleurs et les misères que la population devra subir à la suite de l'inqualifiable agression contre laquelle lutte la France, pour la justice, la civilisation et la liberté. Pour la Commission de contrôle et de surveillance : le secrétaire, A. Durand.

ASSISTANCE PUBLIQUE

Secours aux Filles-Mères

Les filles-mères, les veuves et les femmes dont les enfants sont secourus temporairement par l'Assistance Publique (5, rue du Musée), sont informées que, provisoirement, jusqu'à nouvel ordre les secours temporaires seront payés chez les percepteurs par période mensuelle.

Les intéressés devront se présenter dans les commissariats de police, quel que soit l'âge des enfants, du 1^{er} au 5 septembre prochain, pour faire établir le certificat de vie réglementaire devant permettre le paiement des mensualités de juillet et août.

Cette formalité devra être remplie du 1^{er} au 5 de chaque mois pour les mois suivants.

VEVEMORAT & Fils

ARBORICULTEURS

TOULON (Var)

Sanct. vente à vos ordres

Pêcheurs farietés off. all. ou autres (Cent. 40)

Cerisiers, 1^{er} Choix, le Cent 50

Rosiers, Vignes, Prix très réduits

Entreprise de Pares & Jardins

DEMANDEZ LE CATALOGUE

S.G.I.

25, QUAI DU CANAL, MARSEILLE

TENTES DE TOUTS SYSTEMES

pour MAGASINS, VILLAS, JARDINS, TOURISME, CAMPESME

LAIR PUR DANS LES PINS !

Vivre au grand air ! Voilà l'idéal

On morcelle une partie de LA COLLINE GRANDVAL (propriété Pessillan), située derrière l'église de Mazarques, au milieu des pins, air pur, panorama superbe sur la mer, le littoral, terrain sec, 10 mètres de tranway (terminus à droite). Paiement : 200 fr. à la prise de possession du terrain, le solde 10 francs par mois. S'adresser courtoisement, 118, au 1^{er} étage.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 29 août. — Sardon Geneviève, rue Cambisier, 6. — Sorrentino Marie, rue des Fierres, 24. — Auguste, rue Jourdan, 15. — Sangiovanni Lucia, rue Durier, 2. — Le Moullec Albert, Bonneville. — Guidotti Marcel, Saint-Louis. — Fraissinet, boulevard de la République, 10. — Séraphin, rue Fontaine-Rouvière, 50. — Revelli Laurent, rue de la Tenesse, 11. — Benaud Marie, rue de la Tenesse, 11. — Faure-Brac Berthe, boulevard Sardon, 9. — Valence Marie, rue Calmeil, 43. — Lafont Marie, boulevard Bernard, 14. — Bonis Henry, rue Albrand, 68. — Innocent Armande, rue Sainte-Barbe, 58. — Nodari Pierre, rue Jean-Galand, 14. — Olier Raymond, aux Calloux. — Villa Jean-Charles, chemin de la Vierge, 18. — Tanneau Fernand, boulevard Truphème, 16. — Chaudouin Honorine, Chaudouin Bernard, Saint-Anne, boulevard Bernard, 9. — Total : 27 naissances, dont 6 illégitimes.

DECES du 29 août. — Pinalat Ernestine, 62 ans, rue Châteauneuf, 68. — Camilleri Marie, 17 mois, rue Chevalier-Paul, 60. — Bigli Domenico, 41 ans, rue Collin, 4. — Peiro Assomption, 84 jours, rue Baussaque, 3. — Aversh Jérôme, 11 jours, rue de Lodi, 29. — Castein Marcelle, 6 mois, rue d'Endoume, 24. — René Lucie, 14 mois, rue Beauvau, 8. — Vera Jacques, 11 mois, rue des 13-Éscaliers, 7. — Silve Giuseppe, 70 ans, rue Vélain, 6. — Bonni Dominique, 38 ans, rue Rolland, 15. — Conelo Gérard, 9 mois, quartier Saint-Just. — Châlet Armand, 46 ans, rue Sainte, 146. — Camilla Salvadore, 3 ans, rue Alexandre, 13. — Choppe Clémentine, 75 ans, quartier Sainte-Marthe. — Monje Josephine, 29 ans, boulevard Saint-Charles, 37. — Guelf Simone, 3 ans et demi, rue République, 46. — Troussier Emile, 1 mois, quartier Vieille-Chapelle. — Total : 30 décès, dont 18 enfants, 11 sur 6 mois.

DESIGNATION DES APPARTEMENTS

LA PH